



Compte rendu réunion de conseil municipal de Château

du 22 novembre 2024 à 20 h

Présents : René DUFOUR, Pascal PERRIN, Laurence SAINT-JEAN, Christian MERIGOT, Damien THERRIAUD, Pierre NUGUES, Sylvie RIPPE, Claudie CREUTZ, Claude NUGUES, Jean-Baptiste JANDET, Françoise CHANAL.

Absents / excusés :

Secrétaire de séance : René Dufour

La séance est ouverte à 20 h 10.

1- Informatique : offre de prestations de services mutualisés de la CC du Clunisois / vs devis IT Solution

A l'unanimité le conseil retient la prestation de service mutualisé de la communauté de communes pour assurer la sécurité antivirale, la sauvegarde et la licence mail mensuelle pour un coût de 71.40 € / mois et d'arrêter la prestation en cours (solution antivirale) avec IT Solutions. Une renégociation des contrats de téléphonie / internet doit être réalisée pour trouver une offre plus compétitive.

2- Communication : souscription à Panneau Pocket (commande mutualisée à l'échelle de la CCC)

A l'unanimité le conseil décide de tester l'appli Panneau Pocket afin de diversifier les canaux de communication aux habitants, l'offre mutualisée de la communauté de communes permet de le tester gratuitement.

3- Mise en location à l'année du gîte communal : fixation du loyer et des charges

Une estimation du loyer a été faite par un notaire, en meublé et non-meublé. Le conseil à l'unanimité décide de le louer non meublé à 850 € / mois + 50 € de charges mensuelles. Une annonce sera publiée sur le site et les panneaux d'affichage communaux.

4- Départ du locataire logement communal mairie n°2 : fixation du loyer et des charges

Le logement n°2 au-dessus de la salle municipale, d'une surface est de 42 m², sera libéré au 01/01/2025. Le conseil à l'unanimité décide de fixer le loyer à 400 € + 25 € de charges mensuelles en location nue. Location en meublé possible. Une annonce sera publiée sur le site et panneaux d'affichage communaux.

5- Voirie communale : mesure des longueurs et tableau de classement des voies communales : proposition de La Poste (tarif mutualisé à l'échelle de la CCC)

Le principe serait de recenser des chemins communaux qui ne sont pas classés actuellement pour gagner en DGF qui est calculée en fonction des km de voiries communales. Une filiale de la Poste propose cette prestation mutualisée à l'échelle de la communauté de communes. Le conseil souhaite se prononcer sur la base d'un devis précis, ainsi que sur une estimation du gain de dotations espéré.

6- Personnel : mandat au Centre de gestion pour consultation assurance statutaire

A l'unanimité le conseil accepte de donner mandat au centre de gestion pour passer la consultation mutualisée du prochain contrat d'assurance statutaire (assurance de la commune sur les salaires des agents en arrêt maladie). Le contrat en cours mutualisé auprès du CDG s'achèvera au 31/12/2025.

7- Personnel : modification du tableau des effectifs

La mairie a deux ans (renouvelable éventuellement un an) pour procéder à la promotion interne dérogatoire exceptionnelle au grade de rédacteur, ouverte aux agents exerçant les fonctions de secrétaire général de mairie. L'agent concernée étant en disponibilité, le conseil à l'unanimité décide de surseoir à la nomination à son éventuel retour éventuel.

Par ailleurs, une annonce et une vacance de poste doivent être publiées pour procéder au remplacement du cantonnier (départ en retraite au 01/01/2025). A l'unanimité, le conseil décide de fermer au tableau des effectifs le poste d'adjoint technique principal actuellement ouvert à 18 h hebdomadaires, et d'ouvrir un poste d'adjoint technique à 16 heures hebdomadaires, le tout au 01/01/2025.

8- DM n°3 (décision modificative budgétaire)

Le mandat n° 331 concernant l'achat d'un photocopieur (3 588 €) a été payé en fonctionnement et aurait dû l'être en investissement (s'agissant d'une acquisition).

Les crédits budgétaires restants disponibles au chapitre 21 (1 375,45 €) étant insuffisants pour modifier les écritures, il convient de prendre une décision modificative budgétaire qui s'établira comme suit :

Compte 2183 : + 2212 €

Compte 2132 : - 2212 €

Informations / Questions diverses :

- **ZAER** (zones d'accélération des énergies renouvelables) : résultats de la consultation publique. Deux réponses ont été collectées. Le résultat de cette consultation sera affiché (panneaux d'affichage et site internet communal) et une délibération finale sera prise par le conseil début 2025.

- **Personnel** : contrats groupés auprès du Centre de Gestion pour la garantie maintien de salaire et la complémentaire santé des agents / éléments proposés au CST (comité social territorial) : La commune envisage une participation de 65 % de la cotisation de base des agents pour la garantie maintien de salaire (couvrant 95 % du salaire) ; et une participation de 15 € / mois / agent à partir du 01/01/2025 pour la complémentaire santé. Une délibération devra être prise en conseil de décembre dès réception de l'avis du CST.

- **Cour mairie** : fin des travaux : la cour de la mairie a été pavée, à la place du sol sablé qui ne donnait pas satisfaction du fait d'une malfaçon. Coût : 16 000 € TTC.

- **Salle communale** : résultat du test débit d'air : les critères Effilogis sont respectés ; Etude acoustique : un devis a été sollicité. Le contrôle Apave des travaux de la salle a été réalisé. Plusieurs éléments de reprise doivent être effectués.

- **Adressage** : point d'avancement : les courriers ont été distribués à chaque habitant. Les plaques des numéros et noms de rues sont en cours de commande.

- **Archives communales** : le service des archives départementales est venu contrôler des conditions de conservation et de classement des archives communales. Un devis a été établi par le Centre de gestion pour le tri / élimination / classement des archives ; un autre est à venir. Le département subventionne significativement. Le conseil se prononcera à réception de tous les devis, pour une inscription éventuelle au budget 2025 ou 2026.

- **CFU** : le compte financier unique sera mis en place pour la 1^{re} fois cette année pour le CA (compte administratif) 2024 / budget primitif 2025.

- **Sirtom** : compte rendu RV sur les « points noirs » à modifier : plusieurs points de collecte des déchets de la commune ont été listés ainsi qu'un programme d'améliorations pour faciliter le travail et la sécurité des rippers. Les aménagements des points de collecte prévus : regroupements collectifs, amélioration des placettes support des bennes (devis à solliciter rapidement), localisation à droite des bennes individuelles sur les routes départementales.

- **Devis élagage** : un devis a été sollicité auprès de Pierre et Paysage (St Bonnet de Joux) pour la taille / élagage d'une quinzaine d'arbres. Le devis de 3082.50 € HT est accepté par le conseil municipal.

- **Impression bulletin municipal** : 5 devis ont été sollicités par la commission communication (IGR, Inore Groupe, Kaliprint, Rafal-repro, Im'pose com). Le devis de Inore Groupe a été retenu pour un montant de 565 € HT.

- **Carrière de Ste-Cécile** : une réunion a eu lieu avec la représentante de la préfecture qui propose une visite de la carrière le 4/12 à 16 h aux élus de la commune. Après quoi, elle interviendra en conseil début 2025, pour répondre aux questions des élus et des habitants sur le projet d'extension de la carrière et ses impacts.

- **Réunion CCID** (commission communale des impôts directs) : la prochaine réunion au printemps devra étudier les nécessités de révision de valeurs locatives de certaines habitations de la commune qui sont actuellement sous-classées.

- **Vœux du maire** : date retenue : le dimanche 5/01/2025 à partir de 10h30.

La séance est levée à 23h30.